

LONS LE SAUNIER, le 10 juin 2022

COMPTE RENDU CTL
du mardi 9 juin 2022
en présentiel.

1. Compte rendu activités 2021 par le service social

Présentation par Mme BULLE, assistante sociale du département.

A ce jour, il y a 14 assistantes sociales sur la grande région + 1 conseillère technique sur Dijon.

Mme BULLE partage ses fonctions selon les critères suivants : 2 jours sur le ministère des finances et 2 jours sur le ministère de l'intérieur.

Concernant le médecin de prévention, le Dr TCHANG est sur le Jura pour l'instant, les Douanes ont un médecin basé à Annecy.

Bilan :

Accompagnement de 32 agents sur 2021 dont 2 sur les douanes.

93 % d'actifs (+ de C que de B et quelques contractuels).

Les fiches de signalement fonctionnent très bien sur le Jura, en partenariat avec les RH.

Problématiques : Vie professionnelle et santé.

- * Accompagnement de retour à l'emploi avec mise en rapport avec les chefs de services.

- * Augmentation cette année des demandes de recherches de logements en collaboration avec les services sociaux et les RH.

Les aides financières accordées aux agents s'élèvent à 5 pour 2021.

Les visites de sites : le but est de voir les lieux et les conditions de travail des agents, une fois par an ou sur demande du service ou des RH.

Le président admet qu'il y a une bonne coordination entre les RH et l'assistante sociale. Il regrette cependant l'absence de médecin du travail mais cela reste compliqué. Il considère les visites de service indispensables avec bonne reprise liée à la fin du contexte sanitaire.

La représentante des douanes : pas de médecin également sachant que le médecin d'Annecy ne veut pas se déplacer (seulement brigade des Rousses). Il demeure un souci pour les brigades armées car la visite annuelle obligatoire n'est pas assurée. Elle exprime également des difficultés pour la gestion des dossiers des personnels handicapés.

2. Compte rendu activité 2021 par l'action sociale

Effectifs : Il y a plus d'actif qu'en 2020 suite à l'arrivée de la CCPRO, mais aussi plus de retraités et d'enfants.

Crédits d'action locale (CAL) 2021 : consultations psychologues engagées mais non payées.
La majorité des dépenses concerne l'arbre de Noël (56%).

Action en faveur des actifs : 54 agents ont eu des participations aux activités sportives, bilan positif, un renouvellement de la prestation sera envisagé sur 2023.

Logement : pas de logement réservé pour les agents.

Augmentation des aides à l'installation, baisse des aides à l'accès à la propriété.

Mise en place de prêt important pour des travaux liés à l'économie d'énergie (environ 4000€).

Un problème perdure avec les tickets CESU sur la crèche de Lons qui ne les prend pas malgré les nombreuses sollicitations.

3. Présentation de la réforme de l'action sociale

Suite à l'enquête de 2018 diffusée par le Secrétariat Général (SG)

Objectifs : évolution des prestations en fonction des besoins.

4 axes de réforme :

1. Les parcs résidences EPAF : 14 résidences en cessions pour des raisons de prestations et de rénovations trop coûteuses. 7 résidences gardées.

Rénovations des résidences restantes avec le montant des ventes.

Le montant des ventes n'a pas été communiqué par le SG.

2. Gouvernance des opérateurs d'action social : ALPAF, AGRAF, EPAF, ATSCAF, coopérative des finances et place des arts.

But : maintien des structures mais création d'une association faîtière qui gèrera l'ensemble avec un représentant par associations lors des réunions. Recrutement d'un directeur général en cours. Chaque association gardera son indépendance.

3. Prestation d'action sociale : améliorer les connaissances par une communication adaptée, réponse aux attentes des agents sont les objectifs.

Méthodologie par revue des prestations, questionnaires auprès des agents et application des prestations nouvelles en adéquation avec les évolutions des méthodes de travail.

4. Réseau de l'action sociale : professionnalisation de délégués sur la base du volontariat sur la restauration au niveau régional.

Création d'un référent régional, arrivée prévu en septembre, cadre A basé à Dijon avec un guichet de proximité dans le département (sans obligation de présentiel) pour la continuité de service.

Maintien des instances départementales.

Mise en œuvre effective 01/01/2023.

5. Point CAL et projets retenus FIL

Sortie à Yvoire : 41 retraités

Nigloland : 57 agents avec leur famille ont bénéficié de cette sortie, un tirage au sort a dû être réalisé suite à des candidatures en surnombre.

Chèque culture : commande de 30 pour les personnes en arrêt de plus de 30 jours.

Argent non dépensé sur les bons cadeaux : 560€ seront reportés sur les actions déjà proposées et ensuite sur l'arbre de Noël (idée de photomaton)

FIL : proposer une action nouvelle et collective. Budget complémentaire du CAL.

- Action sur le sommeil avec conférence et ateliers mieux dormir (alimentation, sophrologie...)
- Action aidants avec participation d'associations, psychologue....

Propositions à faire remonter ensuite pour validation éventuelle----délai 30/09/2022.

Validation par vote OUI à l'unanimité

Arbre de Noël : changement de prestataire, plus de distribution de catalogue papier---lien sur un site internet. Au cas où quelques catalogues seront disponibles au bureau de l'action social.

6. Point restauration

Restaurants conventionnés : 3 + champagnole.

4026 repas en 2021.

Restaurations individuelles : il y a moins de coins repas liés à la fermeture des trésoreries suite au NRP.

Pas d'obligatoire d'avoir un espace repas par service.

Baisse de la distribution des tickets restaurant.

S. Bon : Pour les agents en décalés (CCPRO) pas de possibilité de repas en restaurant conventionné---possibilité de tickets resto ? La décision ne vient pas des services sociaux, à faire remonter par les chefs de services pour demande d'accord auprès du SG.

Dole sans restauration collective : possibilité de convention avec l'hôpital non envisagée pour le moment.

Dépenses relatives aux espaces repas : achat de 2 frigos à Dole et table de jardin + aménagement cuisine des douanes (5495€) et petits matériels divers.

Essoufflement de la restauration collective lié sans doute aux confinements, télétravail et fait maison par les agents.

Prochain CDAS mi-octobre 2022

Les représentants titulaires et suppléants
Pour Solidaires Finances Publiques 39